



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 10 MAI 2022 EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne (départ : 13 h 29)
Mme Janick Lefebvre, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (12 h 53 à 13 h 15)
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 12h 08)
Mme Karine Bertrand, coordonnatrice – Développement (arrivée : 12 h 20)
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal (arrivée : 13 h 16)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
Mme France Cinq-Mars, directrice générale
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal (arrivée : 12 h 02)
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire (arrivée :
12 h 03)
M. Robert Dufresne, coordonnateur – Architecture, programmes, patrimoine et
redéveloppement (12 h 02 à 12 h 19)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 12 h 36)
M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Développement (12 h 20 à 13 h 15)
M. Denis Gélinas, adjoint administratif (12 h 20 à 12 h 53)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (12 h 02 à
12 h 54)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (12 h 20 à
13 h 15)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Nicole Raynié Basanes, attachée politique
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne
(arrivée : 12 h 05)

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 12 h 01. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Luc Tremblay demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 avril 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 26 avril 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Collection archéologique de la Ville**

Mme Nancy Kukovica informe les membres du Comité et les personnes invitées que la Ville possède une vaste collection archéologique et qu'il y a une volonté de la faire connaître et de la mettre en valeur. C'est pourquoi elle cherche à obtenir une recommandation afin d'octroyer à Culture Trois-Rivières un mandat de gestion et de mise en valeur de la collection archéologique de la Ville de Trois-Rivières. Mme Kukovica et M. Robert Dufresne présentent un état de la situation (inventaire des sites archéologiques, artefacts, patrimoine archéologique et plan d'action de la Politique du patrimoine) et décrivent quelques pièces de la collection. Mme Kukovica explique ensuite les projets à venir : intégration de la collection à un nouveau système de gestion des collections qui donnera accès aux collections en ligne, études de potentiel archéologique et projets en lien avec le plan d'action de la Politique du patrimoine. Elle termine sa présentation en précisant que Culture Trois-Rivières a octroyé, en 2021 et jusqu'en 2024, un contrat à Skinsoft pour l'implantation d'un logiciel de gestion des collections qui regroupera la collection du musée Boréal, la collection d'œuvres d'art et la collection archéologique. Pour l'année 2023 et les suivantes, il faudra investir 2 000 \$ pour la mise en valeur de la collection à l'aide du logiciel, somme qui devrait faire l'objet d'une subvention, ainsi que 10 000 \$ pour l'embauche d'une ressource spécialisée, somme qui sera déposée aux assises budgétaires 2023.

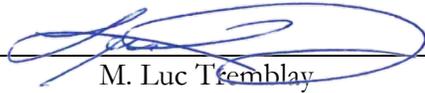
Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande au Conseil de donner à Culture Trois-Rivières le mandat de gestion et de mise en valeur de la collection archéologique de la Ville en ajoutant ce mandat à la convention annuelle convenue entre la Ville et Culture Trois-Rivières dès 2022 et avec le financement nécessaire pour 2023. Approuvé à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 13 h 31 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Luc Tremblay
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités